

Sujet : [INTERNET] Projet agri-solaire Berrac

De : Anne-marie Bonne <annemariebonne25@gmail.com>

Date : 16/10/2022 16:42

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Concernant la page 118 de l'étude d'impact environnemental
Paraphe B - Raisons du choix du projet
Concertation autour du projet,
on peut lire :

"Les associations de la commune ont **également** été informées du projet, notamment l'Association Berrac Village Gersoises (BVG), qui a en charge l'étude, la promotion et la conservation des patrimoines historiques, culturels, naturels et paysagers locaux. Cette association a **participé à la concertation** autour du projet et une **relation pérenne entre NEOEN et BVG** a été établie afin de proposer et soutenir d'autres initiatives."

Je suis adhérente de BVG depuis sa création en 2014, et membre du conseil d'administration depuis cette date.

Je n'ai pas le souvenir que ce projet ait été abordé lors des ordres du jour des divers conseils d'administration.

Encore moins qu'il ait fait l'objet d'une délibération entérinant cette "relation pérenne".

Je n'ai pas trouvé de compte rendu y faisant référence.

Je demande donc que NEOEN apporte des précisions et fasse état des documents qui ont dû être établis lors de cette concertation.

Avec mes salutations respectueuses

Anne-Marie Bonne